

Direction générale des ressources humaines
Sous-direction de l'attractivité des métiers
et du recrutement

Le ministre de l'éducation nationale,

- Vu l'arrêté du 8 septembre 2025 modifié autorisant au titre de l'année 2026 l'ouverture du concours externe de recrutement de professeurs certifiés affectés à Mayotte,
- Vu l'arrêté du 20 novembre 2025 nommant les présidents des jurys des concours externes du CAPES avec affectation à Mayotte ouverts au titre de la session 2026,
- Vu les propositions de la présidente du jury concernant les membres du jury,

ARRETE

Article 1 : Le jury du concours externe du CAPES à affectation locale à Mayotte, section lettres : lettres modernes, est constitué comme suit pour la session 2026 :

Présidente

Mme Mélanie PIRCAR
Inspectrice générale de l'éducation, du sport et de la recherche

Administration centrale

Vice-Présidents

M. Fabrice CARNET
Inspecteur d'académie - Inspecteur pédagogique régional
Mme Myriam LOBRY
Inspectrice d'académie - Inspectrice pédagogique régionale

Académie de LYON

Académie de BORDEAUX

Secrétaire générale

Mme Habiba NAIMI
Professeure certifiée

Académie de MAYOTTE

Membres du jury

M. Baptiste BRAVETTI
Professeur agrégé
M. Julien CASTEROT
Professeur agrégé
M. Olivier CLAVAUD
Professeur agrégé
M. Guillaume DUEZ
Inspecteur d'académie - Inspecteur pédagogique régional
M. Marc Claude LEC HVIEN
Professeur certifié
Mme Marie-Pierre MULLER
Professeure certifiée
Mme Julie SAUREL
Professeure certifiée
Mme Marie SOLIVO
Inspectrice d'académie - Inspectrice pédagogique régionale

Académie de CRETEIL

Académie de BORDEAUX

Académie de LIMOGES

Académie de CRETEIL

Académie de MAYOTTE

Académie de MAYOTTE

Académie de BORDEAUX

Académie de MAYOTTE

Examinatrices spécialisées

Mme Christelle CHARRIER
Inspectrice d'académie - Inspectrice pédagogique régionale

Académie de MAYOTTE

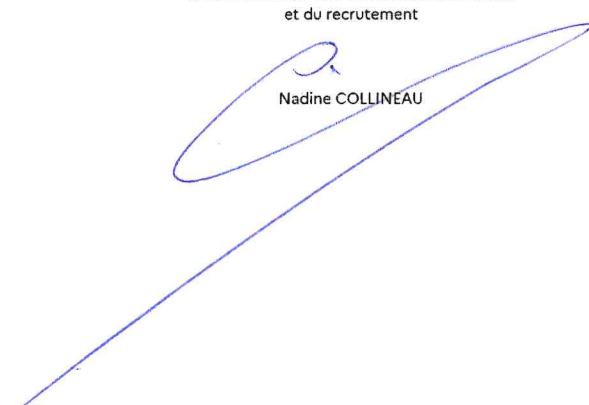
Mme Dalila KHOURTA
Attachée d'administration de l'État

Académie de MAYOTTE

Article 2 : Le directeur général des ressources humaines est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Paris, le 10 mars 2026

Pour le ministre de l'éducation nationale,
et par délégation,
La sous-directrice de l'attractivité des métiers
et du recrutement



Nadine COLLINEAU